

Chers habitants

Le maire et les conseillers municipaux vous souhaitent une année 2009 chaleureuse, solidaire et ouverte sur le monde....

Ils se réjouissent de vous rencontrer lors de la traditionnelle soirée des vœux le vendredi 23 janvier 2009 à 19h30 dans la salle polyvalente.

Commerces

KEBAB

ouverture tous les dimanches soirs à partir de 18h, parking de la piscine.

Et toujours le **MARCHÉ** tous les samedis matins, place de l'église.

Bibliothèque municipale

changement d'horaires

Bâtiment école maternelle. Ouverte au public :
mardi de 17h30 à 18h45

vendredi de 16h à 18h

samedi de 10h à 12h

Ouverte également tous les samedis matins pendant les vacances scolaires

Secrétariat de mairie

Une permanence téléphonique est assurée le :
lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.

Martine CORBET et Ludmila FOULAZ vous accueillent le mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h.

téléphone : 04.50.35.70.43

e-mail : mairiedonnon@free.fr

Problème sur le réseau d'eau : 06.27.89.55.01

Dates à retenir !!!

Des réunions de commissions sont prévues, vous y êtes tous cordialement invités !

INFORMATION : mardi 27 janvier à 20h30 en mairie

FÊTE DE LA MUSIQUE du 21 juin à Onnon et
173e FESTIVAL DES MUSIQUES DU FAUCIGNY :
réunion de préparation samedi 24 janvier à 10h30 en mairie

SENTIER THÉMATIQUE DU ROCHER BLANC :
lundi 8 février à 17h30 en mairie

JEUNESSE : 9 février à 18h30 salle sous la mairie

LES ANIMATIONS

DESCENTE AUX FLAMBEAUX : 11 et 18 février à 18h45 aux Chenevières (ski Club des Brasses)

HIVERNALES DE PLAINE JOUX : 14 février dès 10h, plateau de Plaine Joux (Sou des Écoles)

QUATUOR CONTRASTE : musique baroque, 19 février à 21h, VVF "Les Chavannes"

JIB NIGHT SESSION (démonstration de freestyle) 21 février dès 18h, parking de la Piscine (association Shape Ride)

LA CANAILLE : spectacle RAP tout public, 26 février à 21h, VVF "Les Chavannes"

CARNAVAL DES PETITS : 28 février dès 15h, salle polyvalente (Comité des fêtes)

Denis CARON : chanson et musique du Québec, 4 mars à 21h, VVF "Les Chavannes"

LOTO : 22 mars à 16h, salle polyvalente (Comité des fêtes)

CARNAVAL INTERCOMMUNAL : 28 mars dès 14h à Saint-Jeoire

CONCERT REGGAE : 28 mars à 20h30, salle polyvalente (association Shape Ride)

Les permanences du Conseiller Général :
samedi 31 janvier et 28 mars
de 10h à 12h en mairie

Les travaux réalisés cet automne

- * Pont des Boeufs : enrochement des jambages du pont et curage du ruisseau.
- * Route forestière (les Raches, Raty, l'Arpaz) : réfection de la route et mise en place de fossés et de renvois d'eau.
- * Route des Plagnes et de la Trappe : enrochements pour éviter les glissements de terrain.
- * Réalisation d'une plate-forme en enrobé au Pont des Jourdillets (effectué par la DDE) pour le déplacement du tri sélectif de la Biolle et du cimetière.
- * Réaménagement des bureaux de la mairie.
- * Création d'une salle de danse (au-dessus du central téléphonique, bâtiment qui jouxte la crèche).

Déneigement

Après de nombreuses années au service des Onnionais, Ulysse BOSSON a décidé de cesser son activité, il est remplacé par Ludovic BOSSON (SCEA Tardevez).

Ludovic BOSSON et Christian BOSSON sont des travailleurs indépendants (payés au passage). Les employés communaux assurent également une partie du déneigement et le salage sur toute la commune.

Que vous soyez en résidence principale ou secondaire, la mairie peut assurer le déneigement des voies d'accès privées. Pour cela, vous devez vous rendre en mairie et compléter le formulaire prévu.

Liste des assistantes maternelles (qui assurent la garde d'enfants à leur domicile)

BESSONNET Céline	04 50 35 71 47	Les Sométys	capacité : 3
CHEVRIER Martine	04 50 35 71 12	La Léchère	capacité : 4
CRUZ Pascale	04 50 35 75 98	Le Triolet	capacité : 4
HEBERT-LEULIER Barbara	04 50 35 72 68	Les Choseaux	capacité : 2
JADOT Jean-Noël	04 50 35 77 34	Les Mouilles rouges	capacité : 2
JADOT Renée	04 50 35 77 34	Les Mouilles rouges	capacité : 2
MAURE Sylvie	06 10 95 08 35	Le Triolet	capacité : 2
THULIEVRE Alexandra	06 10 68 06 63	Le Triolet	capacité : 2

SMA (service d'accueil minimum en cas de grève des enseignants)

Afin de répondre à la loi n°2008-790 promulguée par le Président de la République le 20 août 2008, la commune d'Onnion recherche des personnes susceptibles d'assurer l'accueil en cas de grève des enseignants. Un minimum de 11 personnes est nécessaire, un nombre plus important permettrait de jongler avec les horaires et les jours.

Aucun diplôme n'est requis pour participer à l'encadrement de cet accueil.

Cependant, le maire veillera à ce que les personnes employées possèdent les qualités nécessaires pour accueillir et encadrer les enfants.

Si vous êtes intéressé-e-s, nous vous prions de vous faire recenser à la mairie auprès des secrétaires.

L'ADMR du Môle (aide à domicile en milieu rural)

La mission première de l'ADMR est de permettre aux familles et aux personnes âgées de bien vivre chez elles. Elle a pour mission de créer, de mettre en place et de gérer des services d'aide et de soins destinés à tous les publics :

- personnes fragilisées par l'âge, le handicap.
- personnes autonomes à la recherche d'une meilleure qualité de vie.

L'ADMR s'occupe de toutes les formalités administratives, de la gestion du personnel, conseille et trouve pour chacun la solution la mieux adaptée.

Votre ADMR locale : 73 place Germain Sommeiller 74490 Saint Jeoire

Tél / Fax : 04.50.35.99.17 - 09.79.68.02.89

Heures d'ouverture et permanence téléphonique : du lundi au vendredi de 8h à 12h (+ répondeur).

L'APA (allocation personnalisée d'autonomie)

Destinée aux personnes âgées de plus de 60 ans (dépendantes, à domicile ou en établissement), cette allocation consiste essentiellement à financer des aides en personnel : heures de ménage, toilette, préparation des repas...

Les dossiers sont disponibles en mairie.

Informations des Brasses...

POINT INFORMATION TOURISME

(antenne de la maison des Brasses)

Chalet sur la place de l'église

Ouvert du 7 février au 8 mars le :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi
de 10h à 12h et de 14h à 17h

tél : 04.50.35.63.52

Le chalet a été acheté par la commune
et l'hôtesse d'accueil mise à disposition
par la mairie de Viuz.

SKI ALPIN : Création d'un **snowpark**
sous l'arrivée du télésiège "3 places".

SKI DE FOND : création d'un **skiercross**
(espace neige ludique) sur le Plateau
des Plaines-Joux (face aux foyers de ski
de fond)



... En bref...

* Numéro de téléphone unique pour l'école
maternelle, la bibliothèque et la salle
polyvalente : 04.50.35.71.72.

Pendant les heures scolaires, un répondeur est
mis en place, les messages sont consultés très
régulièrement.

Pendant les heures d'ouverture du
périscolaire, les animatrices sont à votre
disposition à ce même numéro.

* Rectificatif : une erreur s'est glissée dans "la
Pelure" : coordonnées des chalets MAURE
Henri, neufs et rénovation 04.50.35.77.77

* À l'attention des artisans et commerçants :
si vous possédez une adresse e-mail ou un site
internet, merci de nous les communiquer afin
qu'ils figurent sur le site du village.

* Amateurs de photos :
si vous possédez des photos du village
(chef-lieu, hameaux, environs, ...), elles
peuvent figurer sur le site internet, merci de
nous contacter.

* Démission au sein du conseil municipal de M
Hervé Cheneval. Les conseillers sont
maintenant au nombre de 14.

NAVETTES SKIEURS

Cette navette gratuite fonctionne tous les jours pendant les vacances scolaires
de février.

MONTÉE	LIEUX D'ARRÊTS	DESCENTE
8h50 - 10h20 - 13h20	ONNION (Carrefour du Cotteret)	12h24 - 17h09
8h53 - 10h23 - 13h23	ONNION (Parking piscine)	12h21 - 17h06
8h56 - 10h26 - 13h26	ONNION (Carrefour des Jourdillets)	12h18 - 17h03
9h00 - 10h30 - 13h30	ONNION (Télésiège des Chenevières)	12h15 - 17h00
9h15 - 10h45 - 13h45	PLAINE JOUX (Parking central)	12h00 - 16h45

Site du village : <http://villagedonnion.free.fr>

Conception et réalisation du "fil des informations" : mairie d'Onnion